

## **Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 4 février 2009 à Chauray à 18h30**

### **Présents :**

Dominique BEAU, Thierry BERTAUD, Christian BOISSEAU, Marc CHARRIER, Christophe DECOU, Yves GUILLOT, Frédéric LEGEREAU, Daniel MADIER, Sophie MARTIN, Alain PENOT, Françoise VEZIN.

Excusés : Jacky BROSSEAU, Jean-Michel DAVID, Dr Jean-François MOREAU.

### **1° Composition du bureau**

Un tour de table fut organisé pour présenter les différents postes, afin d'établir la composition du bureau :

#### Président :

Dominique BEAU, du club de Mauzé sur le Mignon ayant été élu lors de l'assemblée générale.

#### 1er Vice Président :

Jacky BROSSEAU, du club de Chauray qui avait postulé ce poste, avant de partir en vacances.

#### 2ème Vice Président :

Yves GUILLOT, du club C.T. Thouarsais.

#### Secrétaire :

Daniel MADIER, du club de l'A.C.Niort.

#### Secrétaire adjoint :

Marc CHARRIER, du club de Chauray.

#### Trésorier :

Alain PENOT, du club de Chauray.

#### Trésorier adjoint :

Christophe DECOU, du club de Celles sur Belle.

#### Membres :

Thierry BERTAUD, Christian BOISSEAU, Jean-Michel DAVID, Frédéric LEGEREAU, Sophie MARTIN, Jean-François MOREAU, Françoise VEZIN.

Le Président enverra la composition du nouveau Comité Directeur, avec déclaration en Préfecture.

### **2° Formation des commissions**

#### Tourisme :

Dominique BEAU, Jacky BROSSEAU, Frédéric LEGEREAU, Daniel MADIER.

Coopté : Bruno DENIS, Didier GODREAU, Guy QUESNE.

Responsable des randonnées permanentes : Bruno DENIS.

#### Formation et Sécurité :

Dominique Beau, Marc CHARRIER, Daniel MADIER.

Coopté : Guy FOUQUET.

#### VTT :

Daniel MADIER, Thierry BERTAUD, Jean-Michel DAVID, Christophe DECOU, Alain PENOT.

Coopté : Jean-Philippe L'HERMITTE.

#### Jeunes :

Daniel MADIER, Jean-Michel DAVID, Sophie MARTIN, Françoise VEZIN.

#### Féminines :

Françoise VEZIN, Sophie MARTIN + le club organisateur.

#### Communication, promotion et culturel :

Dominique BEAU, Christian BOISSEAU, Jacky BROSSEAU, Yves GUILLOT.

Correspondant départemental Draisienne : Jacky BROSSEAU.

**3°** Décision est prise d'annuler le critérium départemental VTT de 2009, aucun club n'étant candidat à l'organisation.

**4°** Décision est prise de transférer le compte courant de Champdeniers à Echiré, lieu de l'établissement bancaire du trésorier.

**5°** Décision est prise d'ouvrir une ligne téléphonique, avec mobile, pour remise au Président du Codep.

**6°** Lors des assemblées générales ou manifestations organisées par le Codep, un certain nombre de souvenirs sont remis aux clubs.

Décision est prise que les récipiendaires devront être présents au moment de leur remise, faute de quoi, le souvenir ira au suivant, ou non remis si les seconds ne sont pas présents.

La séance est levée à 20h30.

Le secrétaire

Le Président